

<https://www.xn--lecanardrepublicain-jwb.net/spip.php?article32>



Levons l'ambiguïté : la conception française de la nation n'était pas celle de l'Allemagne !

- Points de repères - Histoire -
Date de mise en ligne : mercredi 7 février 2007

Copyright © Le Canard républicain - Tous droits réservés

En 1774, l'allemand Herder affirma la primauté du "Volk", le peuple, au sein duquel l'individu fut défini comme appartenance. Mais suite à la Révolution française et l'apparition de la conception française de la nation ("une communauté de citoyens" qui transcende toutes les appartenances privées (religion, région, origine, ...)), ce même Herder insista de nouveau sur l'originalité du peuple allemand, et bien vite, sur sa supériorité : "Guérir le monde au contact de l'être allemand". Friedrich Schlegel défendit lui aussi une conception ethnique de la nation dans ses "Leçons philosophiques" de 1804-1806. Selon lui, les individus devaient être liés entre eux par des liens de sang pour garantir la pérennité de la communauté culturelle. La suite, vous la connaissez...1913 : le droit du sang fut instaurée en Allemagne dans le code de la nationalité. 1933 : arrivée du nazisme au pouvoir en Allemagne avec comme fondement le racisme et ayant pour ambition la domination du continent. Hitler : *"L'Allemagne ne sera vraiment l'Allemagne que lorsqu'elle s'appellera l'Europe."*

En ce qui concerne le problème soulevé par le principe des nationalités, je préfère citer Régis Debray : *"Le principe des nationalités, dit-on, portait la guerre de 1914 dans ses flancs. A moins que ce fût le principe impérial qui écrasant les nationalités, les exaspérait."*